

CE QUE MANGENT LES FRANÇAIS

Le sujet revient souvent dans les discussions agricoles – et ailleurs : les consommateurs français sont de plus en plus difficiles à cerner, les acteurs du monde agricole, de l'agro-alimentaire ou de la distribution éprouvent toutes les peines du monde à répondre à leurs attentes, voire courent derrière le consommateur. Depuis trois ans, les difficultés rencontrées par les filières biologiques françaises sont citées en exemple de la volatilité des consommateurs, dont les envies changeraient au gré de leur humeur. S'ajouteraient à cela une dévalorisation de l'importance de l'alimentation dans les dépenses des ménages, qui arbitraient les postes de leur budget au détriment de celle-ci.

Nous proposons ici de dresser un état des lieux - non exhaustif, d'autres publications viendront le compléter – de nos habitudes alimentaires, et de cerner la complexité de leur diversité.

Marine Raffray

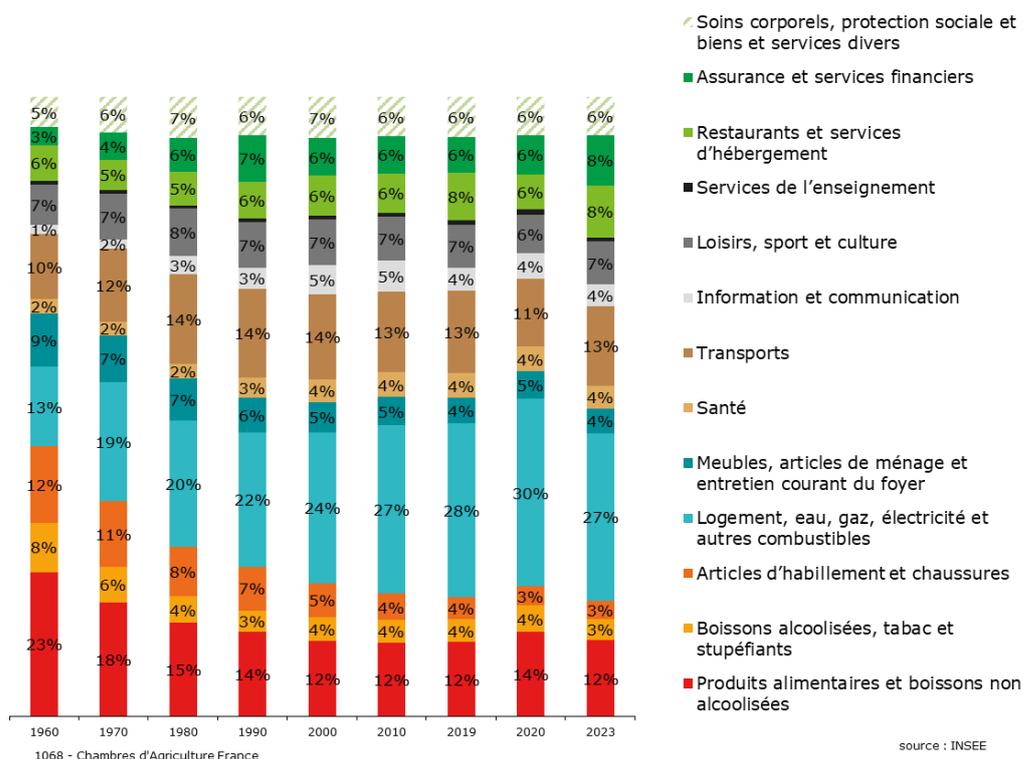
L'ALIMENTATION EST ENCORE UN POSTE BUDGETAIRE IMPORTANT

Premier constat : oui, la part de l'alimentation dans les dépenses des Français a bien reculé au cours des dernières décennies. Celle-ci (boissons non alcoolisées incluses) est passée de 23 % en 1960 à 12 % en 2023 (figure 1). Ce décrochage n'est pas récent : il s'observe dès les années 1960-1970. Entre-temps, le logement (dont font partie les dépenses de loyer, d'énergie, d'eau) s'est hissé à la première place de nos dépenses de consommation (remplaçant l'alimentation), passant de 13 % à 27 % entre 1960 et 2023. Cette dynamique répond à une loi économique générale qui se traduit par la baisse de la part relative des dépenses alimentaires dans des pays industrialisés.

En revanche, et c'est là un point important, nos dépenses alimentaires ont progressé en valeur mais également en volume (figure 2). En tenant compte de l'inflation, nous sommes passés de près de 2000 euros par personne par an consacrés à l'alimentation à domicile en 1990 à plus de 2320 euros en 2019, avant les perturbations liées à au covid et à l'inflation (nous y reviendrons). Entre 1982 et 2023, elles ont connu une hausse de +27 % en volume pour la seule alimentation à domicile (donc sans compter la restauration collective publique, et les services de restauration privés, collectifs ou commerciaux).

La France n'est pas un cas isolé. Les Européens ont consacré en moyenne 13,6 % de leurs dépenses à l'alimentation en 2022. Les pays d'Europe de l'Est et méridionale sont les seuls à dépasser cette valeur.

Figure 1 : Dépenses de consommation des ménages français, en % (données Insee)



Sous la moyenne française se cachent des disparités importantes selon le niveau de revenu des ménages. On voit déjà ces disparités au niveau des différents Etats membres que l'on vient d'évoquer, entre « Europe de l'Ouest » et « Europe du Sud et de l'Est ». L'enquête budget de famille de l'Insee (dont la dernière campagne remonte à 2017, mais qui devrait être [mise à jour en 2026](#)) révèle ainsi que les ménages les plus modestes consacrent une plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation que les plus aisés. Ainsi, les ménages du 1^{er} quintile de revenu disponible brut (par unité de consommation¹) consacrent 16,3 % de leurs dépenses à l'alimentation, contre 11,7 % pour ceux du 5^e quintile. En revanche, en valeur absolue, les 20 % de ménages les plus riches dépensent 2,2 fois plus pour l'alimentation que les 20 % les plus pauvres (valeur par unité de consommation). Parmi les ménages locataires, les 20 % de ménages les plus modestes consacraient 17,2 % de leur consommation à l'alimentation en 2017, contre seulement 10,2 % auprès des 20 % des locataires les plus aisés, qui consacrent en revanche une part deux fois plus importante de leurs dépenses aux restaurants et hôtels (données Insee). Bien sûr, le premier poste de dépenses des Français, tous niveaux de revenus confondus, reste le logement, une dépense non arbitrable qui pèse pour plus du tiers des dépenses.

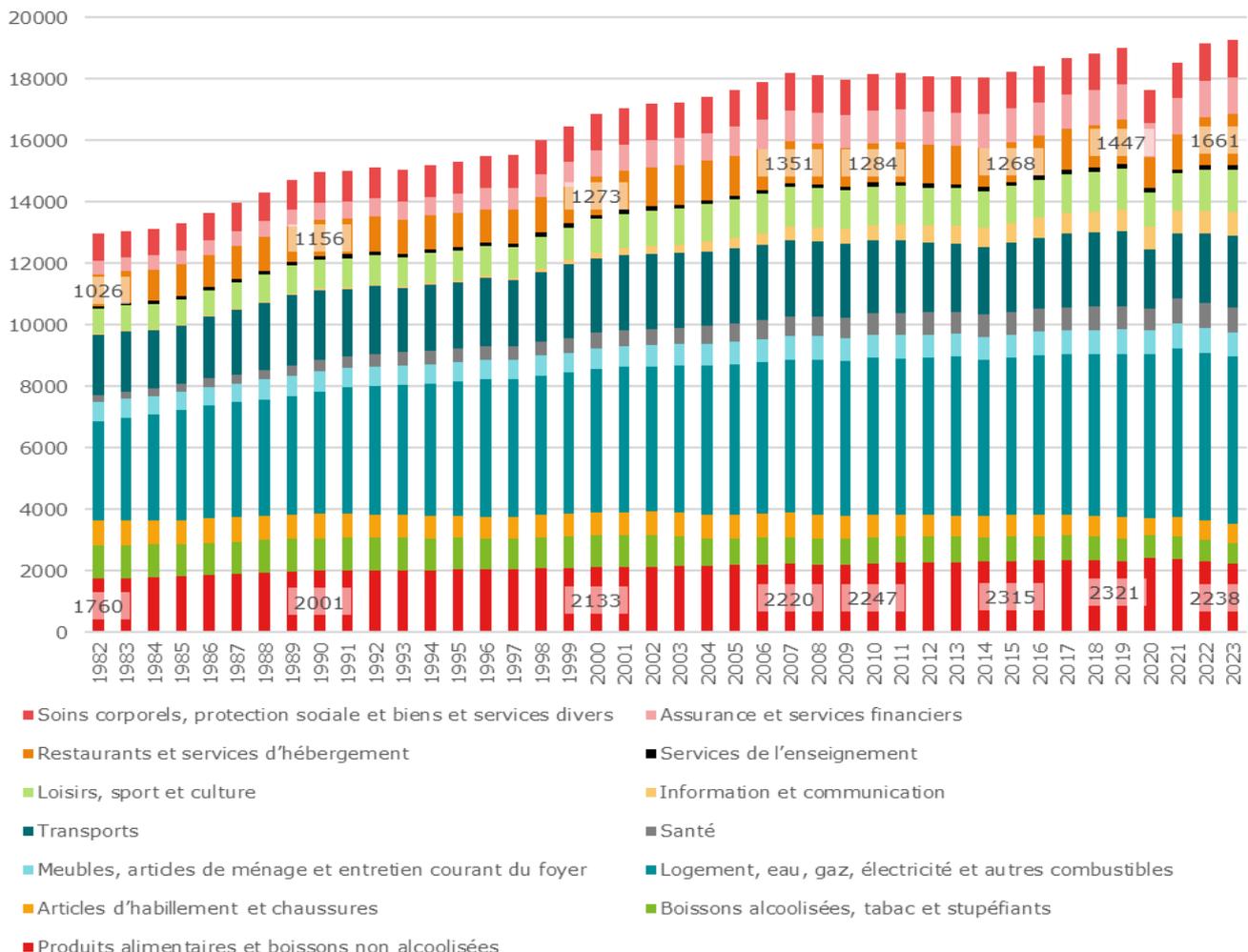
On retrouve ainsi, sous ces multiples indicateurs, une manifestation de la courbe d'Engel (économiste et statisticien allemand – 1821-1896), selon laquelle **lorsque le revenu d'un ménage s'accroît, les dépenses alimentaires augmentent en valeur absolue, mais la part du revenu que ce ménage consacre à l'alimentation diminue**. Ernst Engel ajoutait que l'augmentation de la taille du ménage, à revenus constants, accroît la part dédiée à l'alimentation.

Plusieurs facteurs viennent expliquer le repli de l'alimentation en pourcentage de nos dépenses : la progression des revenus sur longue période, la diminution de la taille des ménages (moins d'enfants par foyer, vieillissement de la population avec des foyers composés de personnes âgées n'ayant plus d'enfant à charge), la progression d'autres catégories de dépenses comme le logement (figure 3).

Figure 3 : Dépenses alimentaires mensuelles moyennes par ménage en 2023 (alimentation à domicile et restauration collective) (source sondage OpinionWay février 2023 pour Sofinscope)



Figure 2 : Evolution des dépenses par habitant, en milliards d'euros 2020 (source : CDAF, données Insee)



¹Définition de l'Insee : « Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. »

Les dépenses de logement : un sujet incontournable

Précision méthodologique sur leur comptabilisation par l'INSEE

L'INSEE n'intègre dans les dépenses de consommation que les dépenses courantes associées à l'occupation des logements : loyers réels et imputés (selon l'INSEE : « la notion de « loyer imputé » ou « loyer fictif » recouvre le service de location que se rendent à eux-mêmes les propriétaires de leur logement : à savoir, les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent »), énergie, eau, charges, et redevance pour les personnes logées dans des locaux d'hébergement collectif (résidences étudiantes, pour travailleurs, personnes en difficulté sociale, adultes handicapés, personnes âgées – 1,1 million de personnes étaient concernées en 2022). Les dépenses de logement dites « en capital » ne sont pas intégrées par l'INSEE dans les dépenses de consommation. Il s'agit des dépenses en matière de gros travaux d'entretien-amélioration et d'achat de logements neufs ou anciens (considérées comme dépenses d'investissement), d'intérêts des emprunts immobiliers.

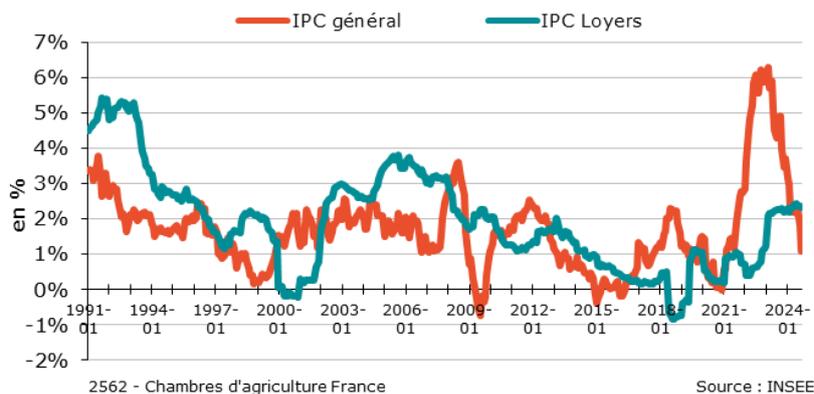
Pourquoi le logement a-t-il tellement progressé ?

La cause principale de la progression spectaculaire du poste logement dans nos dépenses est liée à la hausse des dépenses de loyers. Ceci est notamment lié à l'amélioration de la qualité des logements, avec :

- Des ménages de plus petite taille vivant sous le même toit, ce que l'INSEE nomme l'effet « décohabitation ». Nous sommes ainsi passés de 3,1 personnes par ménage en 1968 à 2,2 en 2018 en France métropolitaine, et de 4,6 à 2,5 personnes dans les départements d'Outre-mer. Entre 2013 et 2018, l'augmentation du nombre de résidences principales (+238 850 par an) s'explique ainsi à 57 % par l'effet décohabitation et à 43 % par l'effet démographique. Cet effet décohabitation est régulièrement supérieur à l'effet démographique depuis la fin des années 1960-début années 1970.
- Les logements sont de plus grande taille : en 1968, près de 60 % des résidences principales comportaient 3 pièces et moins. En 2018, elles ne représentent plus que 40 % des résidences. Fort heureusement, ces deux évolutions ont permis une diminution du problème de surpeuplement des logements.
- Plus de confort dans les logements (eau chaude, sanitaires, chauffage), une évolution dont il faut là aussi se réjouir. En 1968, seules 47,5 % des résidences principales disposaient d'une douche ou d'une baignoire : en 2018 c'est le cas de 99,6 % d'entre elles (avec une exception notable : en Guyane, en 2018, encore 17,7 % des logements n'avaient ni douche ni baignoire).

Néanmoins, on observe, sur la période 1991-2024, que la hausse des prix des loyers est très régulièrement supérieure à l'inflation, avec des variations importantes - et ce malgré l'introduction de l'indice de référence des loyers en 2006 qui limite la hausse des loyers pendant la durée d'un contrat de location (on remarquera l'exception de la période entre octobre 2022 et mars 2024 où les hausses des loyers ont été limitées par l'instauration d'un bouclier). Ces ascensions des prix des loyers, qui ont notamment lieu lors des changements de locataire, sont le reflet d'un marché du logement sous tension (figure 4).

Figure 4 : Evolution en glissement annuel de l'inflation et des loyers



QUE MANGE-T-ON ?

Sur longue période (2000-2019), le panier alimentaire moyen (reconstitué ici à partir de la consommation des ménages établie dans les Comptes de la nation, figure 5) s'est recomposé.

Les dépenses se sont très significativement réduites sur les produits « carnés ». Tous les types de viandes, volailles comprises, sont touchés par la baisse de la consommation de viande **à domicile**. On dépense 18 % de moins pour les achats de viande en 2019 qu'en 2000 (baisse de 101 euros par habitant par an, en euros

de 2020, donc tenant compte de l'inflation). C'est aussi le cas pour les achats de poissons et produits de la pêche, en repli de -47 %.

Au contraire, certaines catégories alimentaires historiques ont progressé au cours de la période.

C'est le cas d'autres sources de protéines animales telles les charcuteries (+17 euros), les fromages (+21 % soit +25 euros) et les œufs (+5 euros). Les glucides ont également profité d'un certain report des dépenses, à l'instar du pain, ce vieux compagnon, qui n'a pas disparu de nos tables (+ 28 euros), des pâtes (+6 euros), et du riz dans une moindre mesure.

De nouvelles catégories de dépenses ont par ailleurs bondi depuis les années 2000. On soulignera ici le cas des sandwiches, passés d'un budget de seulement 3 euros/hab/an en 2000 à 14 euros en 2019, révélateur de la montée en puissance du « snacking » dans nos comportements alimentaires. L'autre envolée des dépenses concerne les compléments alimentaires, passés de 3 euros en 2000 à 31 euros en 2019. Cela concorde avec les observations de l'ANSES à travers les études Inca sur la consommation alimentaire des Français, dans lesquelles on relève la progression de la consommation des compléments alimentaires chez les Français. Selon les dernières données disponibles (2014-2015), 22 % des adultes et 14 % des enfants en consomment.

On dépense également davantage pour des produits alimentaires plus transformés. Les Français consacrent moins de dépenses aux légumes frais (-3 euros/par hab entre 2000 et 2019) mais davantage aux légumes découpés ou emballés (+7 euros), préparations et conserves (+9 euros). De façon similaire, les dépenses en fruits frais tempérés se sont réduites (-8 euros) alors qu'ont progressé celles en jus de fruits (+8 euros), confitures, compotes et purées de fruits (+8 euros), préparations et conserves (+6 euros) - et en fruits frais tropicaux (+11 euros). Autre signe de ce transfert des dépenses des produits bruts vers des produits transformés, nous achetons moins de sucre (-3 euros), mais plus de pâtisseries fraîches (+2 euros) et longue conservation (biscuits etc.) (+25 euros), de chocolat et confiseries (+13 euros).

Ce point pose une question centrale : des aliments plus transformés qui font diminuer la part de la consommation alimentaire qui revient à l'agriculture, avec des processus de transformation, de conditionnement, qui font intervenir de nombreux acteurs.

Côté boissons, les boissons alcoolisées ont vu les dépenses se réduire de -12 % entre 2000 et 2019, alors que les boissons sans alcools (eaux de table comprises) ont bénéficié d'une explosion de +41 %. Le repli des dépenses en alcools pour la consommation à domicile concerne toutes les catégories, à l'exception près des eaux de vie et des bières (respectivement +5 et +10 euros par habitant par an).

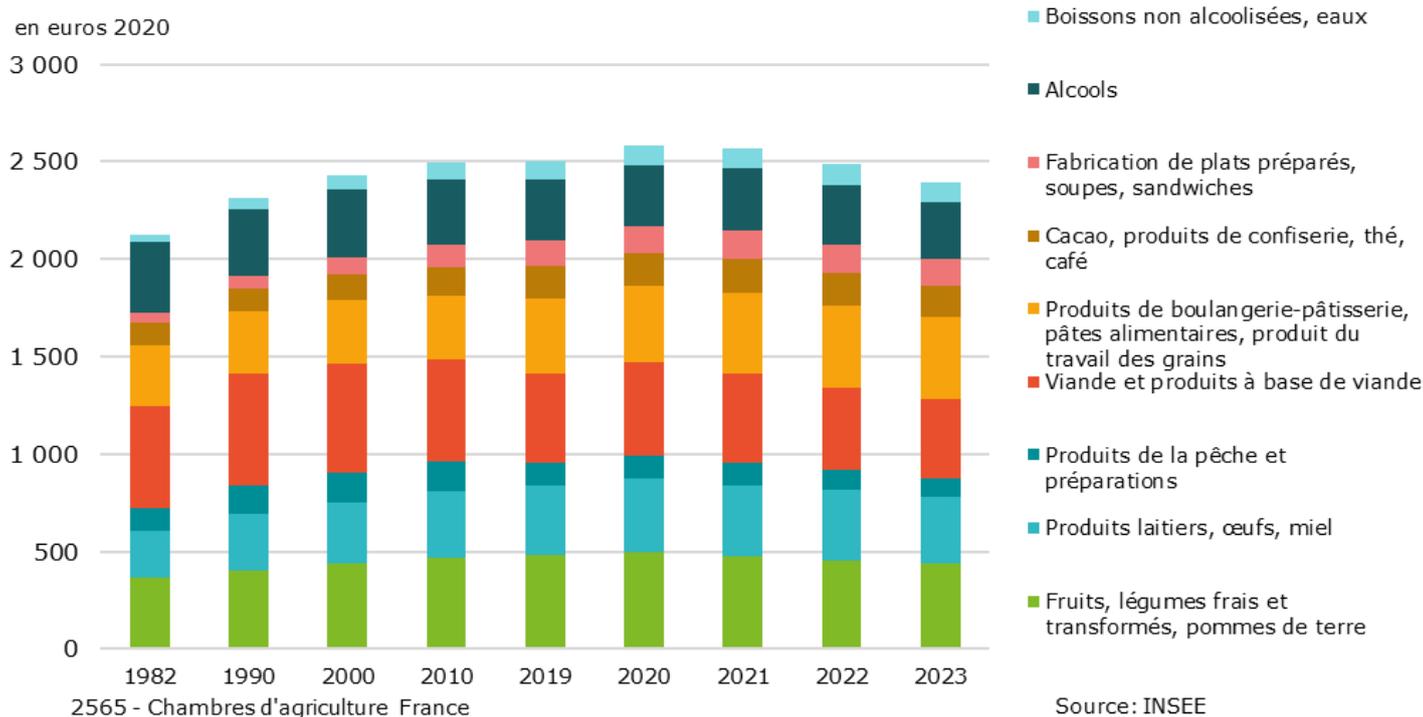
Les paniers alimentaires diffèrent toutefois selon le niveau de revenus et sont un puissant rappel de l'importance du pouvoir d'achat sur les pratiques alimentaires.

Ainsi, les ménages aisés (15 % des Français) consacrent une part plus importante de leurs dépenses alimentaires aux poissons et produits de la mer et aux fruits, et une part moins importante aux produits carnés selon l'Insee. Les ménages modestes (15 % des Français) dédient, quant à eux, une part plus importante de leur budget alimentaire aux produits laitiers, aux boissons sans alcool et aux produits sucrés. Ils se procurent proportionnellement moins de fruits et légumes, de produits aquatiques et d'alcools.

UNE ALIMENTATION DE PLUS EN PLUS DÉLEGUÉE À D'AUTRES ACTEURS

Nous l'avons évoqué, la place des produits transformés dans nos dépenses à domicile s'est accrue, en lien avec la diminution du temps passé à préparer les repas. Les dernières données de l'Insee remontent à 2010 (la prochaine enquête Emploi du temps devrait paraître en 2025), et font état d'un temps quotidien consacré à la préparation des repas en régression : entre 1986 et 2010, il est passé de 1 h 11 à 53 minutes en métropole.

Figure 5 : Dépenses alimentaires à domicile par habitant (catégories non exhaustives) (données Insee)



En revanche, le temps consacré aux repas est en augmentation, ce qui peut paraître contradictoire : 2h09 en 1986, 2h16 en 1999, et 2h22 en 2010.

Néanmoins, dans le détail, le temps consacré à l'alimentation à domicile a diminué : 1h35 en 2010, soit 8 minutes de moins qu'en 1986.

C'est principalement en dehors du domicile et du travail que le temps de repas a progressé : +6 minutes entre 1986 et 2010.

Ces enquêtes sont révélatrices du report d'une partie de la consommation alimentaire du domicile à l'extérieur.

Les dépenses effectuées par les Français auprès des restaurants (traditionnels, rapides...) ont fortement progressé entre 2000 et 2019 (figure 6).

Figure 6 : dépenses en restauration par habitant, en euros 2020 (source Insee)

	2010	2019
Restaurants et services de restauration mobile	745	845
Traiteurs et autres services de restauration	163	167
Services des débits de boissons	85	107

Ce report est particulièrement marqué sur la consommation de viandes. Nous avons vu que la consommation de viandes à domicile avait fortement diminué par habitant (-18 % entre 2000 et 2019), mais la consommation par bilan (qui tient compte de la restauration collective et commerciale) fait état d'une diminution de -2 % seulement par habitant. Si les méthodes d'obtention de ces deux chiffres sont différentes, et leur comparaison à prendre donc avec précaution, plusieurs études statistiques et enquêtes de consommation vont dans ce sens : la consommation de viande des Français se maintient presque, et ce grâce à la restauration. Ceci pose question quant à la segmentation des produits, car non seulement, du côté du restaurateur, le coût matière est absolument critique, mais aussi du côté du convive, les préoccupations éthiques qui peuvent primer pour les achats quotidiens pour la consommation à domicile sont relégués au second plan lors d'un repas à l'extérieur, derrière le plaisir et la praticité (enquête IRI 2022 pour FranceAgriMer).

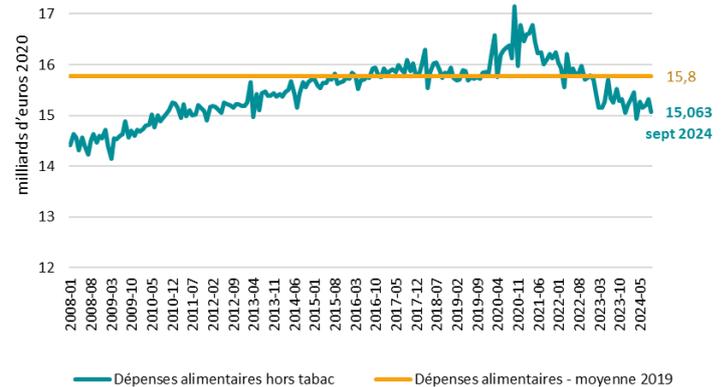
Par ailleurs, si nous consacrons environ un quart de nos dépenses alimentaires à la restauration hors foyer, les ménages les plus aisés sont ceux qui consacrent une fraction plus importante de leur budget à ces établissements : jusqu'à 8 % du budget total pour les 10 % des ménages les plus riches (soit une dépense de 2 499 € par an en 2017), et seulement 4,7 % pour les plus pauvres (424 € dépensés par an en repas au restaurant en 2017).

Autre symptôme de ce même phénomène de délégation de l'alimentation : le drive et la livraison des courses et des repas à domicile, des secteurs qui ont connu un fort et rapide essor, particulièrement depuis la pandémie de Covid.

DEPUIS 2022, REPLI DES DEPENSES ALIMENTAIRES DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE

On observe depuis 2022 une forte baisse des dépenses alimentaires des Français pour la consommation à domicile. En septembre 2024, les dépenses se situent encore 4,6 % sous la moyenne de l'année 2019 et s'installent à un niveau comparable à celui de 2012, alors qu'entre temps, nous sommes près de 3 millions de consommateurs supplémentaires (figure 7).

Figure 7 : Evolution des dépenses de consommation alimentaire pour le domicile, en volume (données Insee)



L'alimentation ne serait-elle plus une priorité pour les consommateurs, mais une simple variable d'ajustement ? Les acteurs et observateurs s'interrogent, notamment ceux du secteur agricole qui s'inquiètent d'un possible renversement des préoccupations des Français, alors que la pandémie de Covid-19 et les années précédentes avaient laissé entrevoir une orientation des attentes vers une alimentation plus durable et de qualité.

La consommation à domicile n'est pas la seule touchée, puisque les données concernant la RHD révèlent également un tassement. La progression du chiffre d'affaires du secteur - +6,8 % entre 2022 et 2023 - n'est portée que par la hausse des prix, avec un ticket moyen en hausse de +8,9 %, le nombre de repas servi ayant reculé de 2% (source GIRA).

Des choix sous contrainte économique

La consommation globale des Français s'ajuste au nouveau contexte de prix, au-delà même de l'alimentation : - 6 % sur les équipements de transport (voitures et équipements automobiles), - 3 % sur l'habillement. Côté alimentation, les Français ont non seulement réduit les quantités achetées, mais également opté pour des produits à prix inférieur, en plus de modifier leurs comportements d'achats : on observe, par exemple, une diminution du nombre d'articles achetés à chaque passage en magasin et une augmentation de la fréquence d'achat, reflet d'une recherche d'ajustement des achats aux besoins.

Toujours sur la base des comptes de la nation de l'Insee, on observe une baisse des dépenses en vo-

lumes, qui reflète à la fois la baisse des quantités achetées, mais aussi la baisse des achats en gamme. Parmi les catégories les plus touchées : fruits et légumes - frais et transformés, poisson, viandes (surtout le bœuf, mais aussi la volaille) et charcuterie, produits laitiers. Ces dépenses tombent en 2023 sous le niveau de 2019 par habitant. A l'inverse, certaines catégories progressent en dépenses, sans compenser les pertes des autres : pain, pâtisserie, plats préparés, boissons non alcoolisées.

La descente en gamme se traduit également dans la réorientation des achats vers des produits sous marque distributeur (MDD), éco ou standard². Les MDD ont ainsi progressé en parts de marché, passant de 32,5 % à 36,4 % entre 2022 et 2023 en valeur alors qu'elles avaient reculé ces dernières années (chiffres FCD/NielsenIQ). Conséquence (et effet d'entretien de la tendance ?), les assortiments de MDD éco et classiques sont en nette progression dans les rayonnages.

Transition alimentaire comme facteur de distinction pour les plus aisés, sobriété sous contrainte pour les plus pauvres

Alors que l'alimentation est devenue un ingrédient de la consommation dite durable, du moins dans les représentations des Français, elle est simultanément devenue un facteur de distinction sociale. La consommation de produits bio en est un exemple. Parmi les catégories les plus acheteuses de produits bio, on trouve les populations les plus diplômées, les actifs dits CSP+, les ménages au-dessus de 2 000 € de revenus mensuels (Obsoco, 2022).

Néanmoins, comme le rappelle le Crédoc⁵, les Français les plus pauvres demeurent ceux dont la consommation a l'impact environnemental le plus faible. À ce titre, la consommation de viande est une illustration intéressante. Toutes les catégories de revenus ont diminué leurs achats entre 2009 et 2019, mais cette baisse atteint 23 % pour les ménages modestes, contre 16 % pour les plus aisés. Un rappel de ce que la « transition alimentaire » n'est parfois rien d'autre qu'un non-choix, résultat de contraintes économiques. Alors que les recommandations en matière de santé et d'environnement enjoignent les Français à incorporer davantage de fruits et légumes dans leurs assiettes, les quantités de fruits et légumes achetées par les ménages modestes ont diminué de 21 % entre 2009 et 2019.

La précarité alimentaire gagne du terrain

En septembre 2024, l'inflation générale s'établit à 1,1 % sur un an, et à 0,5 % pour les prix alimentaires. La hausse des prix se calme, après de fortes envolées : entre septembre 2021 et septembre 2024, l'indice des prix a progressé de +11,9 %, mais jusqu'à +21 % sur l'alimentation, et +27,6 % sur l'énergie. Entre 2021 et 2023, l'évolution du pouvoir d'achat a été négative pour

tous les ménages situés entre les 2^e et 7^e déciles de revenus, c'est-à-dire pour 60 % des ménages. Et ce malgré la hausse du revenu disponible, celle-ci n'ayant pas permis de compenser l'inflation.

La proportion de Français en situation de privation matérielle et sociale est ainsi passée de 10,5 % à 13,1 % en métropole entre 2021 et 2023 selon l'Insee. Sur l'ensemble de la France, 9 millions de personnes sont concernées (13,6 % de la population). Parmi les situations de privation, on relève que 12,3 % des citoyens de métropole indiquent ne pas pouvoir manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours, une proportion en nette progression par rapport à 2022 (le taux s'élevait à 9,4 %).

Selon une enquête du Centre de recherches et études pour l'observation des conditions de vie (Crédoc), en novembre 2022 près de 16 % des Français, soit 10 millions, déclaraient ne pas avoir les moyens de se nourrir en quantité suffisante (+ 6 % par rapport à avril 2021). Ils sont 45 % à déclarer des restrictions sur la qualité (en hausse de 3 %). Dans cette enquête, 41 % de nos concitoyens déclarent restreindre leurs dépenses alimentaires, la plus haute proportion jamais atteinte depuis les années 1980, au-delà même de la hausse observée lors de la crise économique et financière de 2008.

Rien de surprenant donc à ce que le Conseil national de l'alimentation ait recommandé, dans ses 91 avis émis en 2022, d'agir « sur les ressources financières des ménages (salaires, minima sociaux y compris pour les jeunes, les retraités...), y compris dans le cadre de politiques ambitieuses de création d'emplois » pour faciliter l'accès à une alimentation saine et durable.

La hausse des prix à la consommation entamée en 2021 est venue aggraver une situation de fragilité. Entre 2004 et 2019 déjà, le taux de pauvreté est passé de 12,6 à 14,6 % en France métropolitaine. 9,2 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est défini à 60 % du niveau de vie médian (1837€/mois en 2019), soit 1 102 € par unité de consommation en 2019. Parmi les ménages les plus touchés, on trouve les familles monoparentales (32,8 % d'entre elles sont en situation de pauvreté monétaire), les personnes au chômage (38,9 %), les étudiants (32,5 %). Un mineur sur cinq vit sous le seuil de pauvreté⁴.

De là à penser que les Français en difficulté pour se nourrir utiliseraient mal leur budget ? Rappelons quelques faits statistiques. Les ménages des premiers déciles de revenus sont bien moins nombreux à avoir souscrit un abonnement télé ou encore à avoir un abonnement internet (ordinateur ou téléphone) que la moyenne des Français. Si le taux d'équipement en téléphone portable chez les ménages les plus pauvres se

²Sur les répercussions de l'inflation sur les filières sous agriculture biologique, voir : <https://chambres-agriculture.fr/sinformer/nos-ressources/toutes-les-publications/publication/2221-27-09-2024-des-nouvelles-du-marche-bio-entre-espoir-et-inquietudes>

³Marianne Bléhaut, Mathilde Gressier (2023), En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités, CREDOC.

⁴Insee, France, portrait social, Insee Références, Édition 2022

rapproche de la moyenne française, ils sont moins nombreux à posséder un ordinateur. Dans ce cas, on comprend facilement qu'un téléphone peut permettre de pallier l'achat d'un ordinateur inaccessible financièrement. Les ménages du premier quintile de revenu ont des dépenses culturelles inférieures de 41 % à la moyenne des Français (données Insee 2017). Au sein des ménages dont la personne de référence est inactive (hors retraités), les dépenses culturelles sont moins le fait de sorties et divertissements et légèrement plus le fait de redevances et d'abonnements (27 % de leurs dépenses contre 26 % pour le reste de la population). Seuls 30,4 % des ménages ouvriers vont au cinéma (40,2 % dans l'ensemble de la population), 10,9 % sont allés voir un spectacle (deux fois moins que la moyenne française). Et si l'abonnement VOD était finalement un arbitrage tout-à-fait « rationnel », pour reprendre les termes de l'économie classique, de ces consommateurs qui ne peuvent pas se permettre de sorties culturelles ?

UN PRECEDENT : LA CRISE ECONOMIQUE DES ANNEES 2008 ET SUIVANTES

On a déjà pu observer des impacts de crises économiques sur l'insécurité alimentaire en France et dans l'Union européenne, grâce aux Enquêtes européennes sur la qualité de vie, conduites tous les quatre ans environ, depuis 2003 par l'agence européenne Eurofound (agence pour l'amélioration des conditions de vie et de travail). Malheureusement, la dernière enquête remonte à 2016.

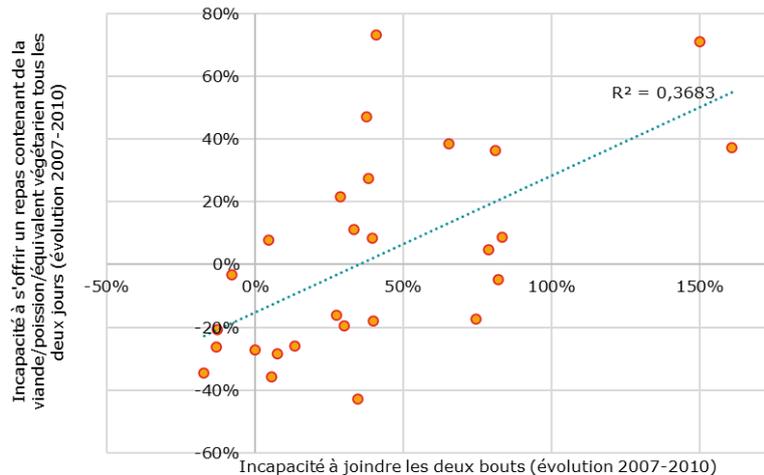
En revanche, on dispose également des résultats de l'enquête européenne SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*), conduite annuellement depuis 2004. Cette enquête présente des écarts méthodologiques selon les Etats membres, ce qui limite fortement la comparaison entre pays, mais elle permet néanmoins d'étudier les tendances intra-pays sur longue période.

Ainsi, on observe qu'entre 2007 et 2010 la proportion de ménages se trouvant dans l'incapacité de s'offrir un repas contenant de la viande ou du poisson (ou un équivalent végétarien) tous les deux jours a augmenté dans 13 Etats membres sur les 27 qui composaient alors l'Union européenne. Il s'agit de pays d'Europe de l'Ouest - France (+11%), Belgique (+47%), Irlande (+36 %), Pays-Bas (+73 %), Royaume-Uni (+28 %) -, du pourtour méditerranéen - Grèce (+22 %), Espagne, Italie, Malte -, des pays baltes - Estonie (+71 %), Lituanie (+37 %) - et de pays d'Europe centrale - Autriche, Hongrie.

On relève par ailleurs une corrélation positive entre les difficultés « à joindre les deux bouts » et l'incapacité à se nourrir correctement (Figure 8).



Figure 8 : Corrélation entre les difficultés « à joindre les deux bouts » et l'incapacité à se nourrir correctement (Source : données Eurostat - enquêtes SILC - traitement CDA France)



Entre 2019 et 2023, l'évolution est encore plus significative : dans 18 pays sur 27, les ménages éprouvent plus de difficultés à se nourrir correctement. Les seuls pays épargnés sont la Bulgarie, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal et la Croatie.

En France, cette propension explose de +63 % entre 2019 et 2023. 12,2 % de Français se trouvent dans l'incapacité de s'offrir un repas un repas contenant de la viande ou du poisson (ou un équivalent végétarien) tous les deux jours en 2023. C'est largement au-dessus de la moyenne européenne (9,5 %), plaçant la France au 24^e rang des pays de l'UE en la matière.

CONCLUSION

Complexe question que celle de l'alimentation, un poste a priori invariant de nos dépenses mais qui, bousculé par l'inflation, subit des arbitrages qui ne relèvent en rien de caprices des consommateurs. Heureusement pour les acteurs du monde agricole, l'inflation alimentaire semble bien partie pour s'infléchir (sans que l'on retrouve toutefois les niveaux de prix de la période pré-inflation) et la consommation pourrait en être relancée. Mais le risque est désormais dévoilé : la crise de débouchés en agriculture et en agro-alimentaire est possible et il faut s'y préparer. D'autant que la croissance de ces débouchés, qui a pu jusque-là être pour partie portée par la démographie, ne va plus pouvoir se reposer longtemps sur ce relais : l'Insee estime que la France atteindra son pic démographique en 2044, et le vieillissement de la population (20 % des Français avaient plus de 65 ans en 2018, 29 % en 2070) aura un impact sur la demande alimentaire. Dans l'immédiat, les acteurs des filières sont confrontés à la nécessité de s'adapter rapidement au budget contraint de leurs concitoyens.

⁵Crédoc, *Consommer durable est-il un acte de distinction ? Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales*, 2018.

⁶Voir Davis, O., & Geiger, B. B. (2017). *Did Food Insecurity rise across Europe after the 2008 Crisis? An analysis across welfare regimes*. *Social Policy and Society*, 16(3), 343-360.

Contact : Marine Raffray
marine.raffray@apca.chambagri.fr